

VIVRE A



Inauguration du groupe scolaire (Gérard DISCOUR)

MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Le mot du Maire

DISCOURS INAUGURAL DU GROUPE SCOLAIRE DE LA BOÈME

Au nom de la commune toute entière, soyez les bienvenus et merci de nous accompagner dans cette fête.

Pour un peu, cette fête aurait pu être un centenaire, puisque ce groupe scolaire fait l'objet de préoccupations du conseil municipal depuis 1896.

Plus tard, le 28 juin 1936, une décision ferme était prise : on allait construire un groupe neuf ! et puis, la guerre est venue et l'après-guerre et d'Indochine et l'Algérie et l'après-Algérie.

Ce n'est qu'en 1968 que le conseil municipal décide de l'implantation actuelle et en 1977 que l'école primaire est livrée à l'équipe des enseignants sous la houlette de mon prédécesseur et ami Gilles PLOQUIN dit "papa Gilles".

Cette première tranche aurait dû être suivie de près par la construction d'une école maternelle de 2 classes à l'époque.

Mais le temps a passé et des besoins de toutes sortes, tous aussi pressants les uns que les autres, se sont télescopés. (La commune est en effet passée de 1200 habitants en 1971 à 2300 habitants en 1991). Équipements sportifs et culturels, assainissement, routes nouvelles, renforcement des réseaux ont dû être installés.

La maternelle a donc fonctionné, d'abord sous forme de 2 classes enfantines, et ensuite, en maternelle à 3 classes dans les anciens locaux rénovés à cet effet.

Et la commune continuait de grandir, de jeunes couples arrivaient avec leurs jeunes enfants. En 1989, la nécessité de construire s'imposait au Conseil Municipal.

Dès janvier, une réunion préliminaire restreinte comprenant M. ARNAUD, que je tiens à remercier particulièrement, M^e RIU, inspectrice des maternelles, Éliette DEDIEU et la commission scolaire définissait le programme dans ses grandes lignes.

Commencait alors une course contre la montre, l'objectif étant d'ouvrir le nouveau groupe de 4 classes à la rentrée de janvier 1991.

LE pari a été tenu

Mais, pour le tenir, il a fallu coordonner les interventions, les conseils et l'action de nombreux participants associés à l'élaboration du programme et au jury.

Dès juin, M. BAUDON et M. GENAUD, architectes, assistés des économistes MARET et SICHER, et des bureaux d'étude DAUBAS-LHOMME pour le béton, CETEC pour la structure bois, BIRONNEAU-POINOT pour les fluides, ont eu la lourde tâche de réaliser, sous forme de plan, la synthèse de tous ces contributions.

Je tiens à les féliciter et à les remercier de leur écoute attentive et de leur souplesse qui les ont même conduits jusqu'à retourner le bâtiment de 180° à la suite d'une réunion.

Les travaux ont commencé le 15 mai 1990.

La première tranche (maternelle et centre de loisirs) a été achevée dans les délais (janvier 91). La deuxième tranche (restaurant, liaison et rénovation de la cuisine) a été livrée à la rentrée de septembre 1991.

Le coût de l'opération s'est élevé à 5 441 108,90 F. toutes taxes comprises, pour une surface totale de 1 459 M² créés ou aménagés, soit, en moyenne, 4 146 F. TTC le M², ou encore, 3 495 F. hors taxes le M².

Très récemment, lors d'une précédente inauguration, Monsieur le Ministre, vous avez signalé que 4 000 F. hors taxes le M², c'était très bien. Vous avez encore l'exemple d'une réalisation qui a su rester économique tout en répondant largement aux besoins exprimés.

Le financement de cette opération s'est fait par :

- des subventions départementales : 1 851 699 F.
- des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales : 95 000 F.
- des subventions régionales du fonds de maîtrise de l'énergie : 83 610 F.

Soit un total de : 2 030 309 F.

Après récupération de la TVA, il reste à financer, par emprunt, la somme de 3 300 000 F. sur 15 ans, soit une annuité de 400 000 F.

Cette annuité, bien que lourde, a été intégrée dans notre plan de gestion et n'entraînera pas d'évolution des taux d'imposition communaux.

Dans ce chapitre financier, il convient d'ajouter 400 000 F. pour le réaménagement complet de la voirie et des parkings financés par 110 000 F. de dotation globale d'équipement et de l'autofinancement.

Ainsi, la commune de Mouthiers s'est dotée d'un équipement capable de répondre non seulement aux besoins présents mais aussi à l'évolution continue de notre commune.

Il a fallu aux architectes faire particulièrement preuve d'ingéniosité pour respecter l'enveloppe financière et intégrer tous les besoins... et quelques envies. Ils y sont, je crois, parvenus avec assez de brio pour que cette école maternelle ait reçu le deuxième prix des trophées du bœuf.

Nous avons déjà reçu le premier prix de la maîtrise de l'énergie pour le chauffage aux plaquettes forestières. Ce groupe de la Bœme a donc déjà été primé deux fois.

L'investissement a donc été maintenu dans les limites ordinaires, le fonctionnement a été prévu économique. Il n'en reste pas moins que l'effort communal en matière scolaire est très élevé : 2 000 000 F. par an tout compris, soit près de 8 000 F. par enfant et par an (le tiers de notre budget).

Il est vrai que nous offrons, d'abord aux enfants, et ensuite aux parents, les meilleures conditions, ce qui se traduit par un très petit nombre d'enfants scolarisés hors commune.

C'est à ce prix que Moutiers conservera son âme autour de son école, et ne sera pas simplement une cité dortoir. Cette âme, tous les enseignants, les parents, les intervenants extérieurs aux contrats d'aménagement du temps de l'enfant, contribuent à la développer, mais je voudrais attribuer une mention particulière à Éliette DEDIEU, directrice honoraire de la maternelle. Elle a su créer, d'abord à l'école "des tilleuls", et transplanter dans cette nouvelle maternelle dite encore "des tilleuls", son amour des enfants et sa foi dans sa mission. ■

Réunion du Conseil Municipal

du 11 Octobre 91

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA -
JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - DEDIEU
GACHINOIS - CRUEIZE - M^{me} FORGERON
MM. LATHIÈRE - BARBE - M^{me} MANANT -
VALLAT - MM. BONNET - THUILLIER.

Absents excusés :

M. BOUREAU, Mmes PORTE - DISCOEUR
Secrétaire de séance :

M. DESVAGES.

M^{me} PORTE a donné procuration de vote à
M. GERMON

I - ENQUÊTE PUBLIQUE CHEMINS

Le Maire rappelle qu'une enquête publique a eu lieu du 16 au 30 septembre 1991, concernant le projet de classement et aménagements des voies communales.

Il donne lecture des remarques consignées dans le registre d'enquête ainsi que du rapport établi par le Commissaire Enquêteur.

Après avoir examiné chaque réclamation consignée, le Conseil Municipal

— décide :

• pour le chemin "des Sicauds" (B1) dont l'élargissement est prévu à 8 mètres :

— l'élargissement à 7 mètres dans le virage bordant la propriété de M. MOREAU Marcel. Le prix du terrain reste à débattre entre la commune et l'intéressé.

— l'élargissement à 7 mètres en bordure de la propriété de M. TRAVIA Jean-Michel avec engagement, par la commune, de reconstruction de la murette à ses frais.

— l'élargissement à 7 mètres en bordure de la propriété de M. GUILLOUX Alain, avec acceptation des propositions faites par l'intéressé :

• cession gratuite à la commune du terrain nécessaire à l'élargissement du chemin,

• déplacement de la bâche incendie située sur son terrain, soit de l'autre côté du chemin, sur la propriété de M. GUIBRETEAU Serge à qui il sera pris un minimum de terrain (situé en zone constructible) pour l'élargissement, soit sur la parcelle boisée appartenant à M. GUIBRETEAU.

Ces propositions seront présentées aux propriétaires concernés. Il est rappelé à cette occasion, que l'élargissement à 8 mètres des voies communales est la règle générale et que cette décision représente une dérogation tout à fait exceptionnelle eu égard à la configuration des lieux.

• pour le chemin "des Sicauds" au "Morineau" par "le Portail" (B2) dont l'élargissement est prévu à 8 mètres :

— que la demande de M^{me} BONELLI est recevable et que sa demande de classement en zone constructible sera étudiée lors de la révision du P.O.S. en cours.

— d'accepter la demande formulée par M. MOREAU Albert, à savoir : prendre le terrain nécessaire sur la parcelle 1655 au lieu de 636.

— de juger non recevable les réclamations de MM. NOMPEX Yvon et PANIAGUA Eugénio.

— que l'élargissement de cette voie communale sera porté d'office aux 8 mètres prévus par le règlement.

• pour le déplacement d'une voie communale "les Maupas" (C 7 bis)

— de demander à M. BLANCHARD la remise en état à ses frais du Chemin de remplacement créé par ce dernier.

• pour le projet de cession à M. CARDINAULT "Les Groies" (D8)

— de donner un avis favorable à M. CARDINAULT mais en contre partie, de demander à ce dernier un passage en bordure de sa parcelle afin de permettre aux randonneurs de suivre leur itinéraire.

• pour le projet de cession à M^{me} HOUIS "le Grand Guérin" (D10)

— qu'une partie du chemin soit conservée en chemin d'exploitation afin de permettre aux poids-lourds et aux véhicules de ramassage d'ordures ménagères d'y effectuer des manœuvres.

• pour l'aménagement de la voie communale "Les Prouzelles" (E16)

— la demande de M. NEYMOZ de placer un terrain en zone constructible sera examinée lors de la révision du P.O.S. en cours.

• pour la régularisation de la voie communale "l'Ecole" (E 18 bis)

— dans un premier temps, de régulariser la situation existante, en faisant valoir la loi de droit trentenaire, conformément à la lettre de M. JUGE (jointe au dossier d'enquête).

Le Conseil Municipal :

— donne son accord pour les autres dossiers

— accepte le rapport du Commissaire Enquêteur

— autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

II — LIMITES DE LA COMMUNE (remembrement Plassac)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 5 juillet 91 concernant le rattachement de certaines parcelles de la commune de Mouthiers à la commune de Plassac, dans le cadre du remembrement de cette commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

— accepte cette proposition qui porte sur environ 70 hectares situés autour des villages de "chez Billoux" et "les forêts", à la condition expresse que TOUS les habitants des villages concernés soient consentants

— accepte que la commune de Plassac verse, en compensation, à la commune de Mouthiers, une indemnité d'environ 15 000 F. par an, pendant 5 ans, représentant la perte des taxes et impôts perçus par la commune et qui sera calculée par le Service des Impôts

— autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

III — AMÉNAGEMENT DU BOURG (Centre Commercial)

• Marché de maîtrise d'œuvre et appels d'offres

Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet de marché de maîtrise d'œuvre concernant le nouveau projet de centre commercial (supérette et deux logements locatifs).

Le détail de ce marché peut être consulté en mairie.

Le dossier de consultation d'entreprises est également approuvé. L'appel d'offres sera lancé sur la base de ce dossier.

La maîtrise d'œuvre est confiée à M. DESGREZ, architecte.

• Plan de la supérette

Le nouveau plan est accepté par 15 voix pour et une voix contre.

• Plan de la boucherie

Le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau plan de la Boucherie MAURICE établi par M. DESGREZ.

• Salon de Coiffure / Esthétique

Le Maire informe le Conseil Municipal que M^{me} BAILLOUX coiffeuse désirant s'installer au Centre Commercial peut bénéficier d'avantages financiers pour "création d'entreprise".

Le Conseil Municipal

— propose à M^{me} BAILLOUX :

— la vente du terrain nécessaire à la construction de son commerce (avec permis de construire) à 40 F. le m² remboursables en 15 ans sans intérêt,

— de construire et de financer elle-même son projet.

— autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

IV — QUESTIONS DIVERSES

• Chemin des Rousseliers

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour :

— accepte en partie la demande de M^{me} DE BOYER de Ste-Suzanne, à savoir la vente d'une partie du chemin rural "de Mouthiers aux Rousseliers", bordant les parcelles 597, 590, 589, 585, 583 et une partie des parcelles 582 et 598, sous réserve du résultat de l'enquête publique obligatoire,

— demande à M^{me} DE BOYER de Ste-Suzanne une autorisation de passage le long du CD 22, en bordure de la parcelle 596, pour le circuit des randonnées pédestres, sur une largeur réservée de 3 mètres,

— décide d'inscrire cette demande lors d'une prochaine enquête publique,

— autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

• Association Restauration Immobilière

Poitou-Charentes (ARIM)

Le Maire présente la proposition reçue de l'ARIM, concernant la restauration des locaux de l'ancienne école maternelle :

— l'ARIM prendrait en charge la rénovation de locaux et la location de ceux-ci à des familles en difficultés pendant une période de 18 ans

— au terme des 18 ans, l'ARIM rendrait les locaux à la commune après leur remise en état.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote : 3 voix pour ; 13 voix contre.

Le Conseil Municipal décide donc de garder le local et d'en étudier la destination : réparations et location éventuelle par la commune.

• Association des Paysans en difficulté

Le Budget supplémentaire 1991 étant déjà voté, le Conseil Municipal décide d'examiner lors du vote du budget primitif 1992, la demande de subventions présentée par l'association, et de lui demander de fournir un rapport d'activités.

• Syndicat d'électrification de la Charente

Le Maire présente la demande formulée par le Syndicat départemental d'électrification désireux d'agrandir ses compétences en divers domaines (câblage, réseautage, éclairage public, etc...).

Il offre ces différents services aux communes moyennant une augmentation des participations communales au Syndicat.

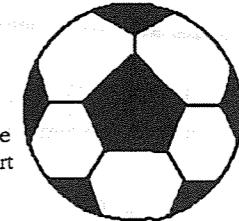
Après avoir étudié cette proposition et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'adhérer à ces services.

• Dancing "Le Cricket"

Le Conseil Municipal autorise l'installation de ce dancing sur la commune du 9 novembre 1991 au 1^{er} décembre 1991. (La demande partait du 18 octobre). ■

S.C. MOUTHIERS FOOT

"Les Échos"



Le bureau du S.C.M. Foot remercie toutes les personnes qui se sont associées à la réussite de son traditionnel dîner dansant fort bien animé par Serge CAPLOT et préparé par Lionel MICHAUD.

Merci à tous et à l'année prochaine !...

Une sélection minimes 1^{re} année organisée par le district de l'Angoumois a rassemblé sur le stade de Mouthiers de nombreux jeunes ; signalons la sélection de Tony COMBY du S.C.M. A l'initiative de la "sélection jeunes" une projection du Match OM Spartack a été présentée sur écran géant.

Les pupilles se sont vu attribuer pour leur excellente saison passée la 3^{me} place du challenge de l'offensive ; un jeu de maillots leur a été offert par le Crédit Agricole.

Les coups de cœur...

3 jeunes du Club à la une : Richard BOREDON et Hugues GUIBERT blessés tous les deux se chargent d'accompagner les Juniors tous les dimanches .

"Bravo les éclopés"...

Chapeau à Lionel MOUSSEAU qui, lui, dirige les débutants...

• TOMBOLA •

La Grande Tombola organisée par le district et les Clubs de l'Angoumois sera tirée le 21 décembre 1991 ; les résultats des billets paraîtront dans la presse locale et le bulletin municipal.

LES GROS LOTS :

- 2 voitures - 2 salons - 6 téléviseurs - 4 magnétoscopes

La Tombola interne pour ceux qui ont vendu les billets paraîtra à la même époque.

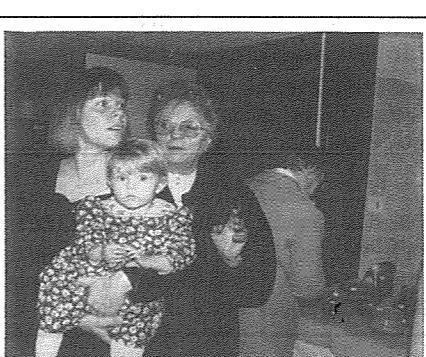
Remercions les personnes qui se sont mobilisées. Le Bureau souhaite à tous un bon Noël, beaucoup de joie et d'espoir...

AMICALE du FOYER RÉSIDENCE

Le Bureau de l'Amicale du Foyer de Mouthiers remercie vivement M. Le Maire d'avoir consenti à présider la journée "Portes-Ouvertes" du 17 novembre dernier.

Il remercie également M^{me} Éllane PORTE, vice-présidente de la CCAS ainsi que les conseillers municipaux présents à la Kermesse.

Sans oublier, bien-sûr ! les commerçants et artisans de Mouthiers, les sympathisants de l'Amicale pour leur dons d'objets lots ou vendus ; les quelques résidents qui, de leurs propres mains, réalisèrent la plupart des objets exposés.



TOMBOLA de la KERMESSE

Les possesseurs de billets sont priés de retirer leurs lots dès que possible au Foyer. Les lots non réclamés avant le 31 décembre 1991 resteront acquis à l'Amicale des Résidents.

Il exprime toute sa reconnaissance aux nombreux visiteurs qui par leur présence, leurs achats, contribuèrent à la réussite d'une manifestation dont l'aboutissement est essentiellement d'améliorer la qualité de vie au Foyer.

Le Bureau de l'Amicale remercie enfin la directrice du Foyer, le personnel et les résidents pour leur participation active à cette après-midi de fête.

A tous, encore merci et à bientôt !

DON du SANG

DON de la VIE

Noël... Nouvel an...

Nous entrons dans une agréable période de l'année mais malheureusement aussi les accidents s'y multiplient et les besoins en sang augmentent. C'est pourquoi le Centre de Transfusion Sanguine et l'Amicale de Blanzac vous invitent à participer nombreux à la collecte du 14 Décembre 1991 de 8h 30 à 12h aux Vieux Chais à Blanzac.

Mais sur 100 donneurs de Mouthiers, une vingtaine seulement se déplace à Blanzac. Pourtant, le 14, il serait bon de faire un effort tout particulier car non seulement c'est la dernière collecte de l'année mais aussi le 30^{me} anniversaire de la "1^{re} Journée du Sang" du canton. A cette occasion, une surprise attend les donneurs.

Donc, un peu de courage et tous à Blanzac le 14 Décembre !

LISTES ELECTORALES

Il est rappelé aux nouveaux habitants qui ne l'auraient déjà fait, ainsi qu'aux jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 29 février 1992 qu'ils doivent se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 1991.

Se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité ou le livret de famille.

COMITÉ des FÊTES

Le nouveau bureau élu lors de l'Assemblée Générale du Vendredi 15 Novembre se compose ainsi :

Président Patrick VINSONNAUD

Vice-Président Christophe NANGLARD

Trésorier J-Louis BLAN

M.J.C. INFOS

ÉCHOS

• Ça y est ! Une équipe de jeunes s'est mise au travail pour préparer la St-Sylvestre 1991. Il est encore temps pour ceux qui le désirent de rejoindre cette joyeuse équipe.

Prendre contact avec Claude MANGUY, à la MJC. On trouvera dans cette page tous les renseignements utiles pour le réveillon.

• Succédant au Festival Jules Berry, trop ambitieux au regard du nombre de spectateurs, la MJC proposera le Samedi 14 Décembre une "Nuit du Cinéma", avec deux films, des actualités et la publicité d'époque. Au programme, un film avec Jules Berry bien sûr. (Voir le programme ci-dessous).

• Le Concert de Jazz-Rock prévu le 6 Décembre a dû être reporté. En effet, le groupe russe qui devait se joindre aux Gaspards de la Nuit, d'Angoulême, n'a pas pu sortir de Russie faute de visa. Nous espérons que cela ne sera que partie remise.

• Le 27 Novembre a commencé un atelier d'échecs pour les enfants en collaboration avec les joueurs du CSCS de La Couronne. On attend maintenant les adultes.

• C'est la dernière fois que le président de la MJC prépare cette page MJC Infos du bulletin municipal. Dès le mois de Janvier, la coordination des informations concernant la Maison des Jeunes et de la Culture sera assurée par Éliette DEDIEU, secondée par Françoise VIGNAUD. Toutes deux sont administratrices de l'association.

Bonne année à tous !

Samedi 14 Décembre - 20h 30

LE CRIME DE M. LANGE

AVEC JULES BERRY

ACTUALITÉS - PUBLICITÉ - ESQUIMAUX

2^{ème} film : RIZ AMER

DE DINO DE LAURENTIS

TERMINATOR 2

- 2 séances exceptionnelles -

Mercredi 18 Décembre

à 15h et 20h 45

EXPOSITION

"HENRI MARTIN ET LA PRÉHISTOIRE CHARENTAISE"

Tous les jours sauf le samedi de 14h 30 à 18h - MJC

CENTRE SOCIAL

Invitation

Afin d'évaluer l'action du Centre Social qui regroupe les MJC de Fléac et Mouthiers, d'en mesurer les effets dans la commune et ainsi pouvoir, avec l'ensemble des partenaires sociaux déterminer pour l'avenir, les grands secteurs d'interventions de l'association, nous vous proposons une réunion de travail qui se tiendra dans la salle Jules Berry à la MJC le

• Jeudi 12 Décembre 1991 à 20h 30 •

Cette séance devra permettre le recensement des thèmes et des besoins en matière d'action sociale et inter-associative. Il est très important que l'ensemble des partenaires soit représenté à cette réunion.

Que ceux qui n'auraient pas reçu d'invitation et qui sont intéressés ne nous en veuillent pas : ils seront les bienvenus. De même, ceux qui veulent se faire accompagner ne doivent pas hésiter. Seule la confrontation du plus grand nombre d'avis nous permettra d'avancer, au service de tous.

Alain PORTE
Président du Centre Social
Daniel VALLERIE
Directeur du Centre Social
Gérard DISCOUR
Président de la MJC Jules Berry

Pourquoi un tarif à la journée ?

1/ Pour des raisons pédagogiques d'abord, tout spécialement pendant les vacances, les animateurs prévoient les activités suivies. L'activité commencée le matin peut être poursuivie l'après-midi avec le même groupe.

2/ Pour des raisons de cohérence économique : toutes les activités proposées n'ont pas le même coût, or le tarif journalier est unique, quelle que soit le coût réel.

3/ Le moment du goûter fait partie de la journée. A ce jour, personne n'a refusé le goûter inclus dans le prix de journée !

RAPPELS : Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 7h à 19h, tous les mercredis et les jours ouvrables des petites vacances scolaires.

Leur formation est prise en charge :

- par eux-mêmes

- par une aide de l'Union Départementale des MJC (subventionnée par le Conseil Général).

2/ Le déficit est couvert :

- par une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente,

- par une subvention de la commune de Mouthiers.

Les activités inscrites au programme se déroulent de 9h à 17h.

L'accueil des enfants doit donc en principe avoir lieu entre 7h et 9h au plus tard. Les enfants sont remis aux familles entre 17h et 19h au plus tard. Le repas de midi et le goûter sont inclus dans le prix de journée.

Toute journée entamée est due en entier.

CENTRE de LOISIRS

Tarifs : précisions

Actuellement, et depuis 2 ans, les tarifs du Centre de Loisirs du mercredi et des petites vacances sont fixés comme suit : 40 F. par jour de présence, déjeuner et goûter compris. A partir de 2 enfants de la même famille le tarif est de 30 F. par enfant et par jour.

Pourquoi des tarifs aussi bas ?

1/ Parce que les animateurs touchant des salaires très bas, fixés par une convention collective nationale (ce sont pour la plupart des étudiants... mais pas tous !).

Leur formation est prise en charge :

- par eux-mêmes

- par une aide de l'Union Départementale des MJC (subventionnée par le Conseil Général).

2/ Le déficit est couvert :

- par une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente,

- par une subvention de la commune de Mouthiers.

Vous avez des difficultés financières...

N'hésitez pas à faire part de vos problèmes au directeur de la MJC, ou à un membre du bureau, plutôt qu'aux animateurs du centre. Des solutions financières existent pour vous aider à offrir des loisirs de qualité à vos enfants. Nous les chercherons avec vous.

PROGRAMME "MERCREDI MOMES"

4 DECEMBRE

— Ateliers

— Grand Jeu Le Pictionnary + jeux extérieurs (si beau temps)

11 DECEMBRE

— Activités manuelles

— Piscine de 15h à 18h (prévoir écharpe, bonnet, pas de caleçon de bain pour les garçons.)

18 DECEMBRE

— Poney (petits) - Ballon prisonnier (grands + 6 ans)

— Préparation de Noël

Le programme des vacances de Noël sera accroché ultérieurement au Centre de Loisirs et à la MJC.

RÉVEILLON de la St-SYLVESTRE

Menu

Apéritif

Huîtres

Foie Gras Entier et Pineau*

Ris de Veau Sauce Madère

Trou Charentais

Tournedos Sauce au Poivre

Haricots Verts - Champignons à la crème

Salade aux Noix

Plateau de Fromages

Plaisir à la Bavaroise

Café - Digestif - 1 Coupe de Champagne

(Vins en sus)

* (Le Foie Gras pourrait être remplacé par de la Langouste)

Animations - Cotillons - Ambiance

— Réservations à la MJC

— Prix : 250 F. (adultes)

150 F. (enfants moins de 12 ans)

Le nombre de places étant strictement limité - pour assurer le meilleur service - les réservations seront honorées dans l'ordre d'arrivée.

CYCLOTOURISME

Arrêt des sorties pour hivernage. Il est possible de faire du V.T.T. — Voir au bureau de la M.J.C. —

ÉCHECS

Commencé dans le cadre du CATE, l'activité échec peut également être pratiquée depuis le 27 novembre à la MJC.

L'activité s'adresse pour l'instant aux enfants à partir de 5 ans et a lieu le

Mercredi de 17h à 18h 30

Les adultes intéressés sont invités à se faire inscrire à la M.J.C.

Une réunion sera organisée pour mettre en place une section échecs, si le nombre de participants est suffisant.

Renseignements / Inscriptions :

MJC Jules Berry - 3, Place de la Gare
MOUTHIERS

Permanences :

du Lundi au Jeudi : de 14h à 18h
le Vendredi : de 14h à 20h

Téléphone :

45 67 84 38

(Répondeur en dehors des heures de permanence).

TAXE D'HABITATION

les chiffres 91

Commune	Impôt 91	Impôt 90	Taux 91	Taux 90
1. ANGOULEME	1717	1667	16,33%	17,01%
Commune	198	184	1,88%	1,88%
District	1915	1851		
2. ST-YRIEIX	1418	1344	10,82%	11,00%
Commune	246	229	1,88%	1,88%
District	1664	1573		
3. SOYAUX	1397	1349	18,70%	12,30%
Commune	221	206	1,88%	1,88%
District	1618	1555		
4. FLEAC	1332	1182	10,79%	10,27%
Commune	232	216	1,88%	1,88%
District	1564	1398		
5. PUymoyen	1269	1197	9,23%	9,34%
Commune	258	240	1,88%	1,88%
District	1527	1437		
6. MAGNAC	1112	1079	9,48%	9,87%
Commune	220	205	1,88%	1,88%
District	1332	1284		
7. RUELLE	1068	1037	8,86%	9,23%
Commune	227	211	1,88%	1,88%
District	1295	1248		
8. L'ISLE-D'ESPAGNAC	1075	1033	9,95%	10,26%
Commune	203	189	1,88%	1,88%
District	1278	1222		
9. LINARS	1035	976	8,73%	8,83%
Commune	223	208	1,88%	1,88%
District	1258	1184		
10. GOND-PONTOUVRE	1031	992	9,85%	10,16%
Commune	197	183	1,88%	1,88%
District	1228	1175		
11. NERSAC	949	921	9,88%	10,29%
Commune	180	168	1,88%	1,88%
District	1129	1089		
12. CONFOLENS	1100	1068	11,52%	12,00%
13. TROIS-PALIS	1045	1015	10,74%	11,19%

TOURBIÈRE & LOISIRS

La réunion a eu lieu le 20 juin 1991.

COMPOSITION du BUREAU

Président : BLANCHET Gilbert
 Vice-Président : BARROT Jean
 Trésorier : GACHINOIS Claude
 Secrétaire : MOUSSEAU Claude

MEMBRES du BUREAU

MÉNIGHINI Jean-Claude - BONNET Bernard
 BRÉGEAS Roger.

Les amis pêcheurs peuvent se joindre à nous.
 Au cours de l'année les Tourbières seront retenues toute la journée pour les concours de pêche par les associations extérieures.

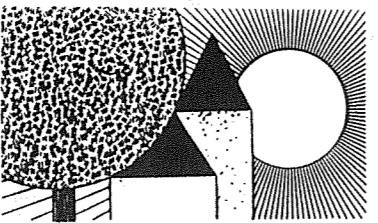
Une fermeture sera faite du 15 janvier au 15 mars.

Chez les Aînés : au Club des Monastériens

Le programme de l'année 1991 fut assez riche et divers et ceux qui nous feront l'amitié d'assister à notre **Assemblée Générale le 14 Décembre** s'en rendront compte à l'audition du compte rendu d'activités. En effet, nous avons essayé d'allier dans nos activités, l'intérêt, la diversité et l'amitié car ce sont 3 composants indispensables de la vie associative.

Nous espérons bien que toutes les sorties de l'été, en Charente, en Gironde, en Lot et Garonne, en Vendée ou ailleurs, non seulement auront aidé les Aînés à mieux connaître le patrimoine historique, religieux, artistique, scientifique de notre Patrie, mais aussi leur auront donné de précieuses idées de découvertes à communiquer à leurs petits enfants.

Dans un autre domaine d'activités, le 18 septembre, le Club de Moutiers participait à un grand rassemblement départemental à Champniers : c'est, tous les ans l'occasion de retrouvailles inter-



Clubs ruraux toujours très sympathiques et toujours l'occasion de découvertes nouvelles.

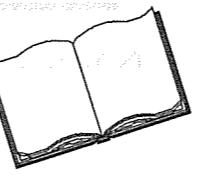
Le 7 Novembre, à Nanteuil-en-Vallée, ce fut la remise des coupes après les **jeux inter-Clubs** qui s'étaient déroulés de Juin à Août en divers points du département. Moutiers participe chaque année en constituant une équipe solide et bien entraînée... et chaque année, Moutiers ramène une ou deux coupes.

Et si nous parlions un peu du **Musée des Aînés** ! Il a reçu beaucoup de visiteurs depuis son installation en 1989, dans les locaux de la M.J.C. Il a même organisé une exposition de cartes postales qui fut très suivie. Récemment, le 10 Octobre, au cours d'une réception intime, il a eu le privilège de recevoir des mains d'un conservateur du Musée d'Angoulême, M. TOURNE-PICHE, le moulage de cette "tête de félin" qui est avec notre frise une gloire du site archéologique de Moutiers. Beaucoup de visiteurs

Le vieux Félin revient au Musée

Le livre de Fabrice PEYRAUD

"*Rivières du Sud-Angoumoisin*" est disponible à la vente dans les Mairies de Moutiers, La Couronne, Rouillet, Nersac, Puymoyen et Angoulême.



Mme PANIAGUA Évelyne, Infirmière à domicile Informe les habitants de Moutiers-sur-Boëme de la création d'un nouveau poste Infirmier à votre disposition 24H sur 24H.

N° Tél. 45 67 80 50

TROUVÉ Montre de dame avant les vacances scolaires.

La réclamer à l'école élémentaire.

sont passés certes, mais, chose curieuse, beaucoup de nos concitoyens n'y sont jamais venus. Voilà donc une belle occasion de visite pour les dimanches gris de l'hiver ; en revivant un peu du passé dans un cadre que nous avons essayé de rendre attrayant, on oubliera un instant que, dehors, le ciel est parfois triste et la nuit trop vite venue.

Un dernier point à signaler : une section "Chiffres et Lettres" fonctionne au Club, dans un endroit calme, tous les vendredis après-midi ; section ouverte à tous ceux que cette activité intéresse. Il n'est pas impossible d'imaginer, dans l'avenir, des compétitions inter-Clubs.

NB : Le Musée des Aînés est ouvert tous les dimanches, de 14h 30 à 18h. Maison pour Tous - 3, place de la Gare.



FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires
LA COURONNE Tél. : 45 67 49 21
MOUTIERS Tél. : 45 67 93 03

Garage MANON Christian
AGENT RENAULT
La Croix Ronde - 16440 Moutiers sur Boëme
Tél. 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

PiC et PAC

mon nouveau marché
MOUTIERS
Rue de l'Église
Tél. : 45 67 85 67



RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Moutiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 92 44

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE

JAMES RICHON
Zone d'emploi
16440 MOUTIERS
Tél. 45 67 85 06

CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue
16440 MOUTIERS-SUR-BOËME
Tél. : 45 67 82 85

Entreprise S. SIMÉONI
Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis
Le Brisset. 16440 Moutiers
Tél. 45 67 92 26

Dans votre commune
DEDIEU
ACHETEZ A MOUTIERS
Choix, prix et qualité
Tél. : 45 67 92 06

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS
GENDRON Dominique
Les Agriers
16440 MOUTIERS
Tél. 45 67 88 03

CALENDRIER FESTIVITES

DÉCEMBRE 1991

- Sam. 7** Bourse aux vêtements du Secours Populaire
- Sam. 14** Don du Sang à Blanzac
Assemblée Générale 3^{ème} Age
Nuit du Cinéma à la MJC
- Dim. 15** Concert "Amis de l'orgue" (cathédrale St-Pierre)
- Mer. 18** Ciné MJC "Terminator 2"
- Sam. 21** Concert "Restos du Cœur"
- Jeu. 26** Ciné MJC
- Dim. 29** Spectacle des Papillons Artistiques au Foyer-Résidence
- Mar. 31** Réveillon de la St-Sylvestre

1992

JANVIER

- Dim. 12** Loto des Parents d'Elèves
- Dim. 19** Repas des Aînés
- Sam. 25** Bal des Rois du Comité des Fêtes
- Sam. 25 & Dim. 26** Week-End au Ski (MJC)

FÉVRIER

- Dim. 2** Repas de la Chasse
- Vend. 7** Tarot du Tennis
- Sam. 8** Coupe de Ping-Pong
- Dim. 9** Concert Chorale et Thé Dansant
- Sam. 15 & Dim. 16** Week-End au Ski (MJC)
- Sam. 22** Assemblée Générale des Donneurs de Sang (à Blanzac)

MARS

- Sam. 7 & Dim. 8** VTT 4^{ème} Boucle de la Boëme
- Dim. 15** Exposition de collections du Comité des Fêtes
- Jeud. 19** Cérémonie du Souvenir (FNACA)
- Sam. 21** Carnaval
- Don du Sang à Mouthiers

AVRIL

- Dim. 5** Repas de la Chasse de Plassac à Mouthiers
- Dim. 26** Sortie Cyclo pour tous

MAI

- Dim. 3** Portes Ouvertes du 3^{ème} Age
- Dim. 10** Coupe Football des Donneurs de Sang
- Vend. 15** Football Coupe des Jeunes
- Dim. 17** Chantécole (école élémentaire)
- Dim. 17** Randonnée Pédestre et VTT
- Sam. 23** Concert aux Chandelles à l'Église
- Sam. 23 & Dim. 24** Fête des Scouts
- Jeud. 28** Première Communion
- Sam. 30** Fête Multi-Sports
- Portes Ouvertes Informatique

JUIN

- Vend. 5** Assemblée Générale du Foot
- Sa. 6 - Di. 7 - Lu. 8** Frairie de la Pentecôte
- Dim. 14** Profession de Foi
- Du Vend. 19 au Dim. 28** Tournoi de Tennis
- Sam. 20** Fête de l'École Maternelle
- Don du Sang à Blanzac
- Merc. 24** Sortie Cathéchisme
- Sam. 27** Fête de la Danse (MJC)
- Dim. 28** Finale du Tournoi de Tennis

SEPTEMBRE

- Sam. 5 - Dim. 6** Ball-Trap du Comité des Fêtes
- Sam. 12** Journée du Sang à Mouthiers
- Vend. 25** Concours de Boules (MJC)
- Assemblée des Parents d'Elèves

OCTOBRE

- Sam. 10 - Dim. 11** Frairie des Vendanges
- Sam. 24** Dîner Dansant ADMR
- Sam. 31** 5^{ème} Rencontre de Poésie

NOVEMBRE

- Sam. 7** Fête des Scouts
- Sam. 14** Dîner Dansant du Football
- Vend. 20** Calendrier 1993
- Sam. 28** Dîner Dansant des Donneurs de Sang (à Péreuil)

DÉCEMBRE

- Sam. 5** Don du Sang à Blanzac
- Concours de Belote des Parents d'Elèves
- Sam. 12** Nuit du Cinéma (MJC)
- Jeud. 31** Réveillon de la St-Sylvestre (MJC)

Le prochain bulletin

Il paraîtra début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 décembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.